

# Court-St-Etienne – Zones de collectes

Zone 1 - Collecte des ordures ménagères et organiques - le lundi.

En cas de jour férié, la collecte est assurée le lendemain.

Hameaux de Beurieux,  
Hameaux du Ruchaux,  
Hameaux de Faux,  
Hameaux de la Roche,  
Hameaux de Tangissart  
Hameaux de Sart-Messire-Guillaume,  
Plateau du Chenoy  
Rue du Chenoy,  
rue Defalque,  
rue du Village,  
rue Coussin  
Ruelle de Suzeril,  
Rue de Suzeril,  
Rue de Beurieux,  
Rue du Tienne  
Rue de la Quenique

Zone 2 : Collecte des ordures ménagères et organiques - le mardi.

En cas de jour férié, la collecte est assurée le lendemain.

Centre de Court-St-Étienne,  
Les quartiers de Mérivaux, de Wisterzée et de Limauges,  
Place Communale,  
rue Sambrée,  
Avenue des Prisonniers de Guerre,  
Rue Ferme du Coq,  
Rue de Noirhat,  
Rue des Écoles,  
Ruelle Crombé,  
Rue de la Résistance,  
Rue Albert 1er  
Rue de la Limite

Remarque : pas de collecte en porte-à-porte pour les ordures ménagères (OM) dans les rues suivantes :

Quartier « Court Village » (via Fregora, avenue des Métallurgistes, avenue du Modelage, rue des Noirs Talons, Boucle J. Dewez), Av. des Combattants n°21, 23 et 27.

Veuillez utiliser les conteneurs enterrés installés sur le site selon les instructions fournies.